

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 7 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Rolande DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 31 mars	Jeudi 31 mars	En exercice	41
		Présents	35
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2016-03-13A Budget Général-Compte Administratif

Rapporteur : Denis BANDELIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-1, L.2122-1 et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2015-03-05 D du 15 avril 2015 adoptant le budget primitif 2015



Les grandes lignes du CA 2015

En Fonctionnement : 9 607 570.08€ en dépenses et 9 845 305.22€ en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :	
Chap.11 Charges à caractère général	438 153.06
Chap.12 Charges de personnel	2 447 700.03
Chap.14 Atténuation de produits	4 217 694.00
Dont Compensations aux communes	4 208 343.00
Chap.042 Dotations aux amortissements	485 940.70
Chap.65 Autres charges gestion courante	1 794 567.31
Les dépenses de fonctionnement	9 607 570.08
Les principaux postes de recettes sont :	
Chap.002 Résultat d'exploitation reporté (2014)	4 919 185.15
Chap.73 Impôts et taxes	5 149 811.00
Chap.74 Dotations, subventions	2 448 922.86
Chap.70 Produits des services	1 736 111.00
Total des recettes de fonctionnement	14 764 490.37
Soit un excédent cumulé	5 156 920.29€
Dont un excédent de fonctionnement 2015 de	237 735.14€

En investissement : 1 962 732.11€ en dépenses et 1 438 808.99 € en recettes

En dépenses	
Notamment :	
Chap. 001 Solde de la section d'investissement reporté	441 456.85
Chap. 21 immobilisations corporelles	101 778.82
Chap. 204 subv. d'équipements versées (fonds de concours,...)	101 876.44
Chap 23 immobilisations en cours	564 752.72
Chap.16 emprunts	323 392.70
Chap. 27 autres immo financières	769 068.90
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)	117 415.91

Total des dépenses d'investissement	1 962 732.11
En recettes	
Notamment :	
Chap. 10 Dotations et réserves (1068)	593 382.69
Chap. 040 Amortissement	485 940.70
Chap.27 Autres immobilisations financières	350 000.00
Total des recettes d'investissement	1 438 808.99

Soit un déficit d'investissement cumulé de **965 379.97€**
Dont un déficit 2015 de **523 923.12€**

Constatant les tableaux d'exécution du budget 2015 et notamment les vues d'ensemble du compte administratif, la balance de l'exercice considéré et le compte administratif détaillé,

Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2015,

Le Conseil Communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'adopter le compte administratif pour l'exercice 2015.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26 AVR. 2016
Et publication ou notification le 26 AVR. 2016

Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



Le Président,



Le Vice-Président
Pierre OSER

Préfecture du Terr. de Belfort

26 AVR. 2016

Service Courrier



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	9 607 570,08	G	9 845 305,22
	Section d'investissement	B	1 962 732,11	H	1 438 808,99
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	4 919 185,15
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	441 456,85	J	
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			12 011 759,04		16 203 299,36
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	117 415,91	L	129 641,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F	117 415,91	= K+L	129 641,60
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	9 607 570,08	= G+I+K	14 764 490,37
	Section d'investissement	= B+D+F	2 521 604,87	= H+J+L	1 568 450,59
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	12 129 174,95	= G+H+I+J+K+L	16 332 940,96

Préfecture du Terr. de Belfort

26 AVR. 2016

Service Courrier

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Budget Général (60000)		CA	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 117 415,91	L 129 641,60
13	Subventions d'investissement	0,00	129 641,60
20	Immobilisations incorporelles	15 303,70	0,00
204	Subventions d'équipement versées	47 090,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 109,51	0,00
23	Immobilisations en cours	32 912,20	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	462 600,00	438 153,06	0,00	0,00	24 446,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 482 500,00	2 447 700,03	0,00	0,00	34 799,97
014	Atténuations de produits	4 217 700,00	4 217 694,00	0,00	0,00	6,00
65	Autres charges de gestion courante	1 798 900,00	1 794 567,31	0,00	0,00	4 332,69
Total des dépenses de gestion courante		8 961 700,00	8 898 114,40	0,00	0,00	63 585,60
66	Charges financières	153 000,00	122 767,82	21 869,32	0,00	8 342,86
67	Charges exceptionnelles	120 000,00	78 857,84	0,00	0,00	41 142,16
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 234 700,00	9 099 760,06	21 869,32	0,00	113 070,62
023	Virement à la section d'investissement (2)	861 014,95				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	489 029,32	485 940,70			3 088,62
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 350 044,27	485 940,70			864 103,57
TOTAL		10 584 744,27	9 585 700,76	21 869,32	0,00	977 174,19
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	90 100,00	65 429,44	0,00	0,00	24 670,56
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 787 400,00	1 736 111,00	0,00	0,00	51 289,00
73	Impôts et taxes	4 978 953,00	5 149 811,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	2 500 148,00	2 448 922,86	0,00	0,00	51 225,14
75	Autres produits de gestion courante	91 000,00	92 944,55	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		9 447 601,00	9 493 218,85	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	6,06	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	327 080,90	251 391,43	26 584,75	0,00	49 104,72
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 774 681,90	9 744 616,34	26 584,75	0,00	3 480,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	74 200,00	74 104,13			95,87
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		74 200,00	74 104,13			95,87
TOTAL		9 848 881,90	9 818 720,47	26 584,75	0,00	3 576,68
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		(3) 4 919 185,15				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 776,90	21 463,20	15 303,70	8 010,00
204	Subventions d'équipement versées	308 030,50	101 876,44	47 090,50	159 063,56
21	Immobilisations corporelles	743 400,00	101 778,82	22 109,51	619 511,67
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	598 000,00	564 752,72	32 912,20	335,08
Total des dépenses d'équipement		1 694 207,40	789 871,18	117 415,91	786 920,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	324 500,00	323 392,70	0,00	1 107,30
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	769 068,90	769 068,90	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50 000,00			
Total des dépenses financières		3 143 568,90	1 092 461,60	0,00	2 051 107,30
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 837 776,30	1 882 332,78	117 415,91	2 838 027,61
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	74 200,00	74 104,13		95,87
041	Opérations patrimoniales (1)	6 295,20	6 295,20		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		80 495,20	80 399,33		95,87
TOTAL		4 918 271,50	1 962 732,11	117 415,91	2 838 123,48
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		(3) 441 456,85			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	73 100,00	1 160,40	129 641,60	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	640 000,00	0,00	0,00	640 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		713 100,00	1 160,40	129 641,60	582 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	188 000,00	25 564,49	0,00	162 435,51
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	567 818,20	567 818,20	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	2 030,00	0,00	470,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 350 000,00	350 000,00	0,00	2 000 000,00
024	Produits de cessions	200 000,00		0,00	
Total des recettes financières		3 308 318,20	945 412,69	0,00	2 362 905,51
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 021 418,20	946 573,09	129 641,60	2 945 203,51
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	861 014,95			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	489 029,32	485 940,70		3 088,62
041	Opérations patrimoniales (1)	6 295,20	6 295,20		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 356 339,47	492 235,90		864 103,57
TOTAL		5 377 757,67	1 438 808,99	129 641,60	3 809 307,08
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		(3) 0,00			

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Budget Général (60000)		CA	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

